

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CAEN



**PROCES-VERBAL
COMITE SOCIAL TERRITORIAL
9 MAI 2023**

La Présidente ouvre la séance à 14h05; le quorum est atteint.

Présence

Représentants de la collectivité			
Titulaires		Suppléants	
Nathalie Bourhis	Présente	Ludwig Willaume	Excusé
Pascal Pimont	Excusé	Françis Joly	Excusé
Corinne Villechalane	Présente	Cécile Cottenceau	Excusée
Virginie Cronier	Présente	Théophile Kanza Mia Diyeka	Présent
Florian Barré	Excusé	Ginette Bernière	Présente
Stéphanie Guillou	Excusée	Christian Nelle	Présent
Laurence Maunoury	Présente	Lynda Lahalle	Excusée

Représentants du personnel			
Titulaires		Suppléants	
Frédéric Rochambeau (CFDT)	Excusé	Stéphanie April (CFDT)	Présente
Florence Avenard (CFDT)	Présente	Natacha Trigoust (CFDT)	Présente
Gaëtan Bellery (CFDT)	Excusé	Arlondo Cardoso (CFDT)	Présente
Martine Georges (SUD)	Présente	Florence Dupré (SUD)	Présente
Corine Vogelgesang (SUD)	Présente	Sylvie Yonnet (SUD)	Excusée
Patricia Lhonneur-Leliepault (CFE-CGC)	Excusée	Amine Mansour (CFE-CGC)	Présent
Barbara Dandeville (CGT)	Présente	Maxime Bourget (CGT)	Présent

Sont également présents :

Sandra Demandre-Daher, Directrice générale adjointe,

Pascal Patry, Chargé de missions DGS

Isabelle Houley, Directrice générale du CCAS

Nathaly Monrocq, cheffe du service relations sociales

Laëtitia Delahaye, Chargée d'études

2 interprètes

Secrétariat institutionnel :

La secrétaire :	Corinne Villechalane
La secrétaire adjointe :	Florence Avenard

L'ordre du jour était le suivant :

N°	AVIS OU INFORMATION	INTITULES	EXPERTS
1	Avis	Direction de la culture – direction des ressources juridiques et de la commande publique – rapport sur les modes de gestion pour l'exploitation du Cargö – projet de délibération	Caroline Delaporte Directrice adjointe Pascal Javelot Directeur

1. Direction de la culture – direction des ressources juridiques et de la commande publique – rapport sur les modes de gestion pour l'exploitation du Cargö – projet de délibération

Caroline Delaporte, directrice adjointe, présente le dossier accompagnée de **Pascal Javelot**, directeur.

Nathalie Bourhis demande si le festival anciennement « nordik impact » est bien inclus.

Caroline Delaporte confirme que ce festival qui est devenu « NDK » est complètement intégré dans la programmation trimestrielle et annuelle du Cargö et est en lien avec les missions données par la ville de Caen. Elle ajoute que « NDK » est une appellation qui appartient à la ville.

Nathalie Bourhis interroge sur la durée de la délégation de service public (DSP).

Caroline Delaporte répond que l'actuelle est de 4 ans et la proposition est de 6 ans.

La CFDT s'interroge et est un peu choquée de l'exemple transgenre cité page 13 et demande si cela correspond à du « wokisme » et pourquoi d'autres exemples de personnes minoritaires ne sont pas cités.

Caroline Delaporte répond que cela n'a rien à voir avec le « wokisme » et que cette notion porte à débat et confusion. Elle ajoute qu'un travail très attendu par les habitants est effectué pour l'accueil de toutes les personnes quel que soit leur genre et que certaines questions se posent comme les sanitaires avec des couleurs plus neutres qui permettront à chacun de se rendre aux toilettes.

La CFDT s'inquiète du fait que chacun ira dans les toilettes de son choix et avoue que cela lui pose un problème.

Caroline Delaporte répond que cela fait partie de toutes ces nouvelles questions contemporaines. Elle ajoute que ce sont plus des questions d'aménagement que de séparation des publics tout en restant dans l'intimité.

La CFDT demande quelles actions ont été menées par le Cargö au niveau des publics comme les scolaires ou les personnes en situation de handicap.

Caroline Delaporte rappelle que le délégataire actuel est l'association « Arts Attack » et que la direction de la culture mène du contrôle, du suivi et de l'accompagnement avec des attendus d'équité territorial. **Caroline Delaporte** cite l'exemple de participation de personnes incarcérées avec un des projets entre autre ou certains passages instrumentaux ou de chants ont été enregistrés et rediffusés lors de concert du groupe.

La CFDT demande si des exemples avec des quartiers en difficultés peuvent être cités ainsi que pour les personnes en situation de handicap ?

Caroline Delaporte répond que le Cargö est en partenariat avec un certain nombre de centres sociaux CAF et avec les pôles de vie de quartier mais aussi avec le « Tunnel » de la Grâce-de-Dieu. Elle cite d'ailleurs un bon retour au niveau de l'émergence d'une scène « RAP » caennaise et qui est désormais accueillie dans les studios du Cargö.

La CFDT demande combien de temps est attribué le label.

Caroline Delaporte répond qu'il n'y a pas de date de fin mais cela sera réétudié à la nomination du nouveau directeur.

La CFDT demande de combien est la part fixe obligatoire et le pourcentage sur le chiffre d'affaire (CA)

Caroline Delaporte répond que la redevance s'élève à 50 000 € de part fixe par an et qu'il n'y a pas eu de part variable sur le CA du fait de la situation économique difficile, que cette part variable est assise sur le CA du bar et de la location.

La CFE-CGC demande pourquoi aucune disposition de détachement est prévue du personnel de la ville.

Pascal Javelot répond que le Cargö est en DSP depuis le début et donc sans agent de la ville mais que le prochain délégataire a une obligation de reprise du personnel actuel.

La CFE-CGC ajoute que c'est donc un choix.

Nathalie Bourhis ajoute que c'est le délégataire qui gère son propre personnel.

Caroline Delaporte précise qu'il n'y a eu aucune demande dans ce sens de la part du délégataire.

La CFDT revient et ajoute que cette condition de détacher un agent de la culture pourrait monter les compétences du délégataire à participer aux nouvelles musiques s'il n'a pas ces connaissances.

Caroline Delaporte répond certainement mais que cela ne répond pas aux besoins du service, que le travail de la direction est d'évaluer, traduire les orientations de la politique culturelle définie par les élus mais aussi d'accompagner les porteurs de projet même si certains établissements de la ville ou de la communauté urbaine (CU) sont en régie directe.

Nathalie Bourhis précise que c'est un domaine avec une expertise très particulière.

Caroline Delaporte acquiesce et ajoute qu'il y a des déplacements en permanence pour écouter et rencontrer des groupes.

Nathalie Bourhis mentionne aussi les attentes au niveau des publics qui sont en évolution.

Caroline Delaporte confirme et évoque la révolution numérique dans la musique.

Nathalie Bourhis demande les éléments de fréquentation de l'année 2022.

Caroline Delaporte avise que c'est un peu tôt et qu'il y a une légère remontée de la fréquentation mais que le public est devenu très volatil et spontané comme partout dans le secteur culturel. Elle ajoute que c'est désormais différent et qu'il va falloir s'adapter à cette nouvelle pratique du public.

La CFE-CGC relève qu'en effet elle a noté une fréquentation peu importante au vu des chiffres.

Caroline Delaporte répond qu'il faut attendre car cette tendance à la décrue avait été constatée dans le secteur des cinémas mais que finalement fin 2022 et début 2023 on a assisté à un boum de fréquentation des cinémas et elle espère qu'il en sera de même pour les salles de concert.

La CFE-CGC remarque que c'est regrettable de ne pas avoir en comparatif les chiffres de 2017 et de 2018 au regard du compte de résultat et que cela aurait permis de faire le même ratio.

Caroline Delaporte revient sur la situation particulière du Cargö en 2018 qui a été une année de forte fragilité financière et rappelle que la collectivité a dû prendre des mesures d'accompagnement et de redressement en partenariat avec la région, l'Etat et le Département et précise que les chiffres de 2018 ne sont pas très parlants.

Pascal Javelot rappelle que le rôle du comité social territorial porte sur la volonté ou pas d'externaliser la gestion et non sur l'analyse de la gestion de l'établissement.

La CFE-CGC acquiesce et relève que c'était juste une remarque.

La CGT demande s'il a de nombreux candidats et quel serait le risque si aucun ne se positionnait.

Caroline Delaporte répond qu'il y a en effet un risque si un seul se présente. Elle ajoute que c'est un secteur concurrentiel et que le Cargö est une salle de musique actuelle (SMAC) des plus importantes de France. Les structures qui se présenteront devront être solides, qu'il n'y en a pas sur le plan local et donc à voir si au niveau national une structure sera intéressée.

Nathalie Bourhis remercie et informe du prochain CST qui aura lieu le 16 juin 2023.

Représentants du personnel		Représentants de la collectivité
CFDT	3 pour	7 pour
SUD	2 pour	
CFE CGC	1 pour	
CGT	1 pour	
Avis favorable à l'unanimité		Avis favorable à l'unanimité

La séance est levée à 14h30

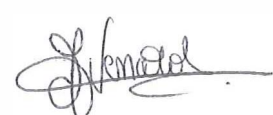
La Secrétaire

Corinne Villechane



La Secrétaire adjointe

Florence Avenard



La Présidente



Nathalie Bourhis